



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

agrocarburants

Question écrite n° 102888

Texte de la question

M. Armand Jung interroge Mme la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement sur les agrocarburants de 2e et 3e générations. Il voudrait savoir quel pourcentage de la production mise à la disposition des consommateurs automobilistes ils représentent.

Texte de la réponse

Les biocarburants aujourd'hui commercialisés, dits « de 1re génération », sont issus de ressources agricoles conventionnelles (betterave, céréales, canne à sucre pour l'éthanol et colza, tournesol, soja, palme pour les esters méthyliques d'acides gras ou pour les huiles végétales hydrogénées) et devraient voir leurs limites de développement atteintes dans les années à venir. De nouvelles filières sont donc en cours de recherche et de développement pour répondre à la demande croissante en substituts aux carburants fossiles. On distingue parmi elles : les biocarburants de 2e génération, issus de la biomasse lignocellulosique (bois, pailles, résidus agricoles et forestiers, cultures lignocellulosiques dédiées) ; les biocarburants issus de nouvelles ressources huileuses sans compétition directe avec l'alimentaire, comme les huiles issues de microalgues d'eau douce ou marines, ressource dite de 3e génération. Actuellement, plus de 150 projets de production de biocarburants de 2e génération sont en exploitation ou en projet dans le monde. Aucune usine n'a encore atteint l'échelle commerciale et bon nombre des pilotes ou démonstrateurs enregistrent des retards importants de démarrage suite aux effets de la crise économique. De même, plus d'une centaine de sociétés dans le monde sont actives dans la production de biocarburants algaux et, parmi elles, de nombreuses start-up. Des groupes pétroliers ont récemment lancé des projets à grande échelle mais aucune unité commerciale n'a encore démarré. La France soutient la recherche et le développement dans ce domaine. Ainsi, outre les efforts menés par des centres de recherche, comme par exemple IFP Énergies nouvelles et le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA2), des financements sont mis en place par l'Agence nationale de la recherche (ANR). De plus, suite aux conclusions du Grenelle de l'environnement, le Gouvernement a confié à l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), la gestion d'un fonds afin de soutenir les recherches engagées dans les différents domaines des nouvelles technologies de l'énergie. Dans ce cadre, l'agence a lancé un appel à manifestation d'intérêt (AMI) sur les biocarburants de 2e génération. Les dossiers de candidatures ont été examinés et trois projets ont été sélectionnés : Futurol basé sur un procédé biologique de transformation de la biomasse pour produire de l'éthanol ; BioTfuel basé sur un procédé thermochimique de transformation de la biomasse puis de la synthèse Fischer Tropsch pour produire un biodiesel de synthèse ; Gaya basé sur un procédé de gazéification-méthanation pour produire un biocarburant gazeux. Par ailleurs, le CEA2 étudie actuellement la faisabilité d'un projet pilote pré-industriel de fabrication de biodiesel de 2e génération sur la commune de Bure (55) en partenariat avec plusieurs groupes industriels et UPM-Kymmene (groupe papetier finlandais) étudie l'opportunité de réaliser un démonstrateur de taille commerciale de production de biodiesel de 2e génération à Strasbourg. Ces projets pourraient bénéficier des mesures de soutien prévues dans le cadre des investissements d'avenir et du programme européen NER300.

Données clés

Auteur : [M. Armand Jung](#)

Circonscription : Bas-Rhin (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 102888

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Écologie, développement durable, transports et logement

Ministère attributaire : Écologie, développement durable, transports et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 mars 2011, page 2624

Réponse publiée le : 14 juin 2011, page 6318